

creditsafe<sup>®</sup>

---

# Sachez à qui vous avez affaire et protégez votre organisation des risques potentiels

Trucs & astuces pour vous aider à protéger votre activité et continuer à la développer.



# Savoir à qui vous avez affaire

Étant donné l'ampleur actuelle de la fraude en entreprise, il est plus que jamais indispensable de savoir si vos clients, fournisseurs et autres partenaires commerciaux sont vraiment ceux qu'ils prétendent être. Les sociétés doivent ainsi être en mesure de protéger leur organisation contre cet éventuel danger.

Ne vous laissez pas dépasser par les événements ! Parcourez nos 4 astuces faciles et rapides à mettre en place qui vous expliquent comment vous prémunir contre les activités frauduleuses et leurs impacts négatifs pour votre entreprise.

Rappelez-vous bien que personne ne souhaite acheter à une société en laquelle ils n'ont pas confiance...

## Identifiez les risques de fraude spécifiques à votre entreprise

Vous employez des intérimaires ou du personnel saisonnier ? Ou peut-être avez-vous une rotation des effectifs plutôt élevée ? L'un des plus grands risques de fraude en entreprise vient directement des travailleurs; il est donc primordial de « contrôler » vos candidats avant de les engager. Effectuer un audit des points faibles de votre organisation, comme les firewalls et antivirus, peut aussi s'avérer utile.

Ceci vous permettra de créer et d'implémenter un processus interne de prévention de la fraude pour limiter les risques éventuels.

## Surveillez votre propre rapport de crédit et vos clients actuels

Le contexte économique actuel nous oblige à manier habilement le contrôle de données personnelles en tant qu'individu. Mais il n'y a pas que nous; les entreprises le font aussi !

Lorsque vous mettez votre propre société en surveillance via la plateforme en ligne de rapports de crédit, vous êtes averti par mail dès qu'un changement se produit. Les modifications dans les données financières, les mandats ou la structure du groupe peuvent être synonymes de fraude s'il s'avère que ce n'est pas vous qui avez introduit ces changements.

Vous pouvez surveiller votre fichier client de la même façon; cela est d'ailleurs d'une importance capitale puisque la clientèle fixe est responsable de 3 faillites sur 5.

En combinant cette surveillance aux contrôles de conformité, vous pourrez vous assurer que vous n'avez pas affaire à des clients malintentionnés. D'autre part, ceux-ci ne risquent pas de s'évaporer dans la nature puisque vous recevez une alerte par mail dès que leur adresse change.

## Contrôlez les dirigeants

Les rapports de crédit vous permettent d'examiner les différents mandats des dirigeants d'un partenaire commercial. Vous découvrez de cette façon les mandats qu'ils détiennent éventuellement au sein d'autres sociétés, s'ils ont déjà été impliqués dans des faillites et s'ils sont fiables et/ou solvables.

Saviez-vous par exemple qu'un dirigeant sur quatre a déjà exercé un mandat dans une entreprise qui n'est plus active ? Et qu'un tiers de ceux-ci a un mandat dans une autre organisation ?

## Recherchez les informations essentielles sur vos clients

Si vous devez vous conformer à la législation anti-blanchiment d'argent en tant qu'entreprise, vous avez certainement entendu parler de la diligence raisonnable, qui vous contraint à identifier précisément votre client. Au vu des contrôles d'identité électroniques (e-ID) venus remplacer les méthodes d'identification hors ligne, il est maintenant bien plus rapide, plus sûr et meilleur marché de réaliser des contrôles de conformité. Savoir à qui l'on a affaire est, maintenant plus que jamais, essentiel pour lutter contre la fraude en entreprise, d'autant que l'évasion fiscale et l'usurpation d'identité constituent à présent les crimes financiers qui connaissent la croissance la plus rapide.

La mise en place de processus adéquats (tels que les contrôles de conformité) peut non seulement pallier à ce problème, mais peut aussi aider à protéger l'image de votre entreprise et à développer la confiance en votre marque. Déterminez rapidement qui est le propriétaire ultime d'une entreprise ou organisation, si une personne est politiquement exposée et si elle apparaît sur une liste de sanctions.

Vous voulez savoir précisément qui est votre interlocuteur ? Creditsafe peut sans aucun doute vous aider ! Pour savoir comment, appelez-nous au **02/481 88 60**, envoyez-nous un mail à [info@creditsafe.be](mailto:info@creditsafe.be) ou rendez-vous sur [www.creditsafe.be](http://www.creditsafe.be).